



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 29
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.095/Q

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE

SEANCE DU 22/09/2026

LE MARDI VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Monsieur Eric ADAM,	Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur Dominique SERGI,	Monsieur Timotée DAVIOT,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Elisabeth FALOU,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET,	Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Madame Stéphanie AUFRAY,	Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,
Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	Madame Fabienne MEURICE,
Madame Audrey LEPAGE,	Madame Myriam MONDON	

POUVOIRS :

Madame Valérie RAGOT a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie DO HUU a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Sylvia CAMEIRA a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jean-Michel MATHY a donné pouvoir à Monsieur Jérôme RITTLING,
Monsieur David FÉROT a donné pouvoir à Madame Audrey LEPAGE

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et L. 5211-7,

VU les statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique » créé le 11 octobre 2016, numéro de SIRET 200 066 090 00016;

VU la délibération n°23.040 du Conseil Municipal en date du 30 mars 2023 portant adhésion à Essonne Numérique,

CONSIDERANT la nécessité pour la commune d'assurer sa représentation au sein des instances décisionnelles du syndicat Essonne Numérique,

CONSIDERANT que le Conseil municipal doit procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant,

CONSIDERANT que le Conseil municipal, statuant à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'élire ses représentants à main levée,

Le Maire fait appel aux candidatures :

- Pour le poste de représentant titulaire : Madame Nathalie ALCARAZ,
- Pour le poste de représentant suppléant : Madame Nelly OBAMBI,

Après en avoir délibéré,

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE

ADOpte

28 Voix Pour, 3 Abstentions,

M. MATHY, Mme MEURICE, M. RITTLING, Mme BOBOT ne prennent pas part au vote

ARTICLE 1 : DÉSIGNE en qualité de représentant **titulaire** de la commune de Brunoy au sein du Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique » : Madame ALCARAZ Nathalie.

ARTICLE 2 : DÉSIGNE en qualité de représentant **suppléant** de la commune de Brunoy au sein du Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique » : Madame OBAMBI Nelly.

ARTICLE 3 : DIT que ces représentants exerceront leur mandat pour la durée du mandat municipal restant à courir.

ARTICLE 4 : PRECISE que la présente délibération sera notifiée au Président du Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique » ainsi qu'à Madame la Préfète de l'Essonne au titre du contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE

Et ont signé les membres présents,

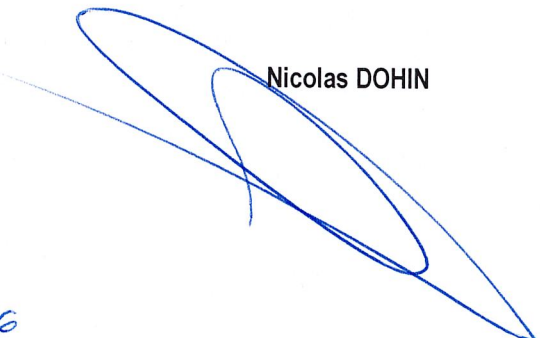
Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 23/09/2026

Le Maire
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN


Acte publié sur le site de la Ville le : 25/09/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.095/Q

Objet de l'acte : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT
SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260922-BRU_DE_26452_1-DE

Date de l'acte : 22/09/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26452_1

Date de réception en Préfecture : 25 septembre 2026